

Juin 2021



Le Petit Dromadaire N°267



Communiqué de la Mairie de Drom

Sommaire :

- Fermeture secrétariat mairie
- Cinéma rural
- Bibliothèque municipale
- Aboiements chiens
- Marché des connaissances
- Vendredis du Revermont
- STOP
- Inscriptions transport scolaire
- Dates à retenir
- Fête de Drom



mairie@drom.fr

L'adresse mail de la mairie a changé :
mairie@drom.fr

Fermeture secrétariat de Mairie

La mairie sera fermée les **14, 19 et 21 mai 2021**.

Vous pouvez nous contacter par mail : mairie@drom.fr

Ou laisser un message au 04.74.30.67.48

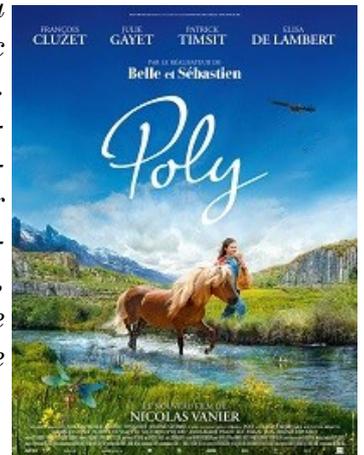
Cinéma rural

Lundi 12 juillet 2021, à 19h 30

« Poly »

(film français de Nicolas Vanier, avec François Cluzet, Julie Gayet, Elisa de Lambert), sorti le 1er octobre 2020.

Cécile, 10 ans, déménage dans le sud de la France avec sa mère, Louise. L'intégration avec les autres enfants du village n'est pas facile. Lorsqu'un cirque de passage s'installe à côté, Cécile découvre que Poly, le poney vedette, est mal-traité. Elle décide de le protéger et d'organiser son évasion ! Poursuivis par Brancalou, l'inquiétant directeur du cirque, et le mystérieux Victor, Cécile et Poly s'embarquent dans une cavale pleine de rebondissements, un véritable voyage initiatique et une incroyable histoire d'amitié...



Prochain film : le 27 septembre

Bibliothèque municipale

En Juillet et en Août, la bibliothèque de DROM sera ouverte le lundi de **17 H 30 à 19 h 00** et fermée les mercredi et samedi.

Dès le 1^{er} septembre, la permanence fonctionnera aux horaires habituels.



Aboiements chiens

Malgré les précédents rappels, nous sommes alertés par les aboiements répétés de chiens. Nous en appelons au civisme de chacun. Le respect des autres est la condition d'une vie apaisée en société, au sein de notre petit village. Respecter ces voisins, c'est veiller à limiter les nuisances !

Pour rappel :

Qu'il s'agisse **d'aboiements répétés de chiens de chasse** ou **d'aboiement de chiens d'agrément notamment lors de l'absence de leur maître**, ces bruits de voisinage ne sont pas acceptables. Certains chiens aboient plusieurs heures durant, de jour et de nuit. D'autres aboient à chaque fois que quelqu'un passe sur la chaussée, ce qui constitue des aboiements répétitifs.

Pour rappel, ce que dit la loi : **article R.1334-31** : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

Durée, répétition, intensité... Un seul de ces critères suffit à constituer un trouble de voisinage.

Les sanctions légales des propriétaires de chien ne prenant pas les mesures nécessaires permettant d'éviter une gêne du voisinage sont réglées dans le Code pénal et le Code de la santé publique. Ces sanctions s'étendent de la simple amende à la confiscation de l'animal.

Article R1337-7 du Code de la santé publique : « Est puni de la peine d'**amende** prévue pour les contraventions de la troisième classe le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier, autre que ceux relevant de l'article R. 1337-6, de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans les conditions prévues à l'article R. 1336-5. » L'amende pour nuisance sonore due aux aboiements incessants d'un chien peut s'élever jusqu'à 450 euros

Les **propriétaires** sont invités à mettre en œuvre **toute mesure nécessaire afin de faire cesser ces nuisances** faute de quoi la commune engagera des procédures à l'encontre des propriétaires.

de chiens qui promènent leurs animaux de s'assurer de la bonne garde de ces animaux.

La **gendarmerie** a été alertée sur cette situation **INTOLÉRABLE** ; la municipalité veillera à les tenir informés des cas de nuisances réitérées.

Ecole : Marché des connaissances

Le vendredi 2 juillet, les écoliers tiendront leur traditionnel marché des connaissances à partir de **16 H 30**. Lors de ce marché des connaissances, les enfants tiendront des stands et présenteront leurs savoirs et savoir-faire.

Ils seront heureux de vous accueillir !



Vendredis du Revermont

Cette année, trois concerts proposeront trois rendez-vous musicaux aux styles très différents :

- des musiques du monde avec le **Trio Colibri**, le **16 juillet** à 20h30 à Chavannes-sur-Suran
- du jazz manouche avec « Un soir de swing » à Drom
- de la **musique folk américaine** avec Glenn Arzel et Claire Nivard, le **6 août** au plan d'eau du Grand Chevalet à Chevignat Courmangoux.



Les **23, 24 et 25 juillet**, place au spectaculaire avec le **Piano du lac**, un spectacle musical et acrobatique proposé exceptionnellement trois fois sur le plan d'eau de la Grange du Pin à Cuisiat Val-Revermont.

Convivialité et respect des consignes sanitaires

Tout sera fait sur place pour accueillir les spectateurs en toute sécurité et respecter les consignes sanitaires en vigueur à cette période.

Le nombre de places est limité, la réservation est fortement conseillée sur grandbourg.fr.



A Drom, le 30 juillet :

Doté d'un swing irrésistible, ce trio embarque le public dans le répertoire classique autour du maître Django et ses propres compositions. Il aime aussi improviser sur des airs traditionnels d'Europe centrale. Rythmes endiablés et maîtrise technique sont au programme.

Youri Félix, Djanito Félix, Sacha Félix : guitares

Louis Menard : contrebasse

Installation d'un STOP

Afin de **limiter la vitesse dans le village**, la municipalité a décidé d'installer un **STOP** au carrefour « route des dolines », « Port fleury ».

Merci de respecter cette signalisation pour la sécurité de chacun.



Inscriptions transports scolaires

Pour bénéficier du service Rubis'Junior, les élèves doivent souscrire **l'abonnement 1 Aller/Retour** par jour scolaire en se connectant à la plateforme d'inscriptions www.rubisjunior.grandbourg.fr ou l'envoyant le formulaire papier.

Toutefois, du fait du respect des gestes barrières liés à l'épidémie de Covid-19, les **inscriptions en lignes** restent la solution à privilégier.



L'abonnement 1 A/R par jour permet à l'élève de faire un aller et un retour par jour scolaire (hors samedi, dimanche, jours fériés et vacances scolaires) pour se rendre de son domicile à son établissement.

Les **20 €** demandés correspondent aux frais de dossier.

La **plateforme d'inscription** en ligne ouvrira le **15 juin 2021** à l'adresse : www.rubisjunior.rubis.grandbourg.fr

Rubis garantit **l'envoi de l'abonnement avant la rentrée** uniquement pour les demandes validées et payées **avant le 31 juillet 2021**. Les demandes arrivées ultérieurement seront traitées, sans garantie pour l'élève d'avoir sa carte à temps pour la rentrée.



Dates à retenir

5 septembre 2021 : Course cycliste « La Bisou »

11/12 septembre 2021 : Exposition photos du CROP

18 septembre 2021 : Rallye du Suran

24/25 septembre 2021 : Fête de Drom

Fête de Drom

La réunion d'organisation de la fête de Drom s'est déroulée et nous nous préparons à renouer avec notre fête communale.

Comme chaque année, un **défilé de chars** sera organisé... nous comptons sur vous pour redoubler d'imagination après cette année de pause.

